

## **HOMOPHOBIE**

### **Un « buzzeur » pour Cyril Hanouna**

Suite à un canular jugé homophobe lors d'un prime time de « Touche pas à mon poste » (*Le Soir* du 31/05), l'animateur français Cyril Hanouna a été invité à discuter par Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'égalité homme-femme, mercredi après-midi. Selon le quotidien *20 Minutes*, l'entretien d'une trentaine de minutes a été l'occasion d'« *une discussion cordiale* ». La secrétaire d'Etat a insisté sur le fait qu'elle était contre le lynchage médiatique, mais que l'animateur avait une responsabilité importante. Elle lui a proposé d'avoir un buzzer ou un panneau à portée de main qui signalerait « *un franchisse-*

*ment de ligne jaune* » lors de blagues homophobes dans son émission. « *Cyril Hanouna et son entourage ont été très sensibles à cette proposition, à laquelle ils ont promis de réfléchir* », fait savoir le quotidien. Quelques heures plus tôt, la société de production de Hanouna avait porté plainte contre X pour « *dénonciation calomnieuse* » et « *diffusion de fausses nouvelles* ». Selon son avocat, l'objectif est de « *faire la clarté* » sur le témoignage d'un jeune homme prétendument mis à la porte par ses parents suite au canular. Une histoire relayée par l'association Le Refuge, dont l'un des membres est aussi visé par une plainte.